

RCS : SAVERNE Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00253 Numéro SIREN : 490 435 492 Nom ou dénomination : 1.618 ARCHITECTE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2023 sous le numéro de dépôt 4113

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise		SARL 1.618 Architecte		15 Rue des Jardiniers		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		67190 MUTZIG						
SIRET		4 9 0 4 3 5 4 9 2 0 0 0 1 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062022		30062021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	20 000	012		20 000	20 000	
		014	12 958	016	12 958			
	Immobilisations corporelles*	028	10 815	030	10 815			
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	43 773	048	23 773	20 000	20 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	407	070	407	478	
			072	519	074	519	538	
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	6 392	086	6 392	4 172	
		Charges constatées d'avance *	092	736	094	736	2 039	
		Total II	096	8 054	098	8 054	7 226	
		Total général (I + II)	110	51 826	112	23 773	28 054	27 226
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		5 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	500		500			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	39 292		39 292			
	Report à nouveau	134	(36 276)		(28 786)			
	Résultat de l'exercice	136	(5 888)		(7 491)			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	2 628		8 516				
Provisions pour risques et charges				Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 776		4 351			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 19 887)	172	21 649		14 359			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176	25 426		18 710			
Total général (I + II + III)				180		28 054 27 226		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 1.618 Architecte		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062022	Exercice N-1 clos le 30062021
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215	214	
		intracommunautaires	217	218	15 041
					9 833
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	15 041 9 833
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	5 397 7 300
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	398	244	398 352
	Rémunérations du personnel *			250	8 800 6 100
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	6 333 5 854
	Dotations aux amortissements *			254	636
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262	1
		Total des charges d'exploitation (II)			264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 888) (10 408)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	4 262
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	1 344
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 5 888
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986		989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			649	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		990	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354 5 888
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 35.812 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372 5 888

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 30/06/2022

ANNEXES

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **28 054** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **15 041** euros
 - un total charges de **20 928** euros
 - dégage un résultat de **-5 888** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2021**
- finit le **30/06/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL 1.618 Architecte** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlements. Le coût d'entrée comprend également tous les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, ainsi que les frais d'acquisition.

L'entreprise applique les mesures de simplification définies pour les P.M.E. (soit les sociétés ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : total bilan > 6.000 K€, C.A > 12.000 K€ et effectif > 50) et a retenu comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets et droits similaires	3 ans
- Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 ans
- Installations générales, agencements	1 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils sont dépréciés éventuellement pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle peut être représentative de la valeur d'utilité.

Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais

Règles et Méthodes Comptables

accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Une provision pour risque et charge est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine et probable à la date d'arrêt des comptes sans contrepartie équivalente. Les provisions pour litige sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

Engagement de retraite

NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NEANT

Annexe des comptes clos au 30/06/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

La crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 31/07/2022 dans le cadre de la loi du 11/11/2021 ont des impacts sur l'activité de l'entité.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes.

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les états financiers ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entité sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entité en résultant à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Note sur l'impact de la COVID-19 dans les comptes clos au 30/06/2022.

La crise sanitaire liée au COVID-19 qui sévit depuis la fin du 1^{er} trimestre 2020 n'a eu qu'un impact limité sur l'organisation et l'activité de la société.

Annexe libre



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 958					32 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 958					32 958
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencet aménagement	7 453					7 453
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3 361					3 361
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 815					10 815
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		43 773					43 773

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 958			12 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 958			12 958
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencement aménagement	7 453			7 453
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	3 361			3 361
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 815			10 815
TOTAL		23 773			23 773

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	407	407	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	519	519	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	736	736	
TOTAL DES CREANCES		1 662	1 662	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 776	3 776		
	Personnelet comptes rattachés	955	955		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	808	808		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19 887	19 887		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		25 426	25 426		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		19 887			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 30/06/2022
Capital social	5 000				5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	500				500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	39 292				39 292
Report à nouveau	(28 786)	(7 491)			(36 276)
Résultat de l'exercice	(7 491)	7 491		(5 888)	(5 888)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 516			(5 888)	2 628

Date de l'assemblée générale 26/11/2021

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 8 516

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 8 516

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (5 888)

Capital social

	30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	50,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	50,0000	5 000,00

Produits à recevoir

30/06/2022

Total des Produits à recevoir

NEANT

Charges à payer

		30/06/2022
Total des Charges à payer		1 315
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		360
Factures non parvenues	360	
Dettes fiscales et sociales		955
Autres charges du personnel à	955	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		736	736
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			736

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

RAPPORT DE LA GÉRANCE **SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022**

Monsieur Gilles STRZELCZYK, associé unique et gérant de la société 1.618 Architecte, a, conformément à la réglementation en vigueur en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, établi le présent rapport de gestion de la gérance.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il est rappelé au début de ce rapport que les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence.

La société 1,618 Architecte termine au 30 juin 2022 son exercice comptable avec un résultat déficitaire de près de 6 K€.

La société connaît une activité réduite depuis le début de l'année 2018 et la succession des événements intervenus depuis : liés à la COVID-19, aux conséquences sur le marché immobilier de la situation en Ukraine avec ses répercussions dues aux sanctions prises à l'égard de la Russie, au contexte inflationniste et aux difficultés croissantes d'accès au crédit ne permet pas d'envisager une reprise significative de ses activités dans un avenir proche.

Le chiffre d'affaires reste extrêmement limité, il s'élève à 15 K€ contre 10 K€ au 30/06/2021.

Les charges d'exploitation réduites au mieux et restent stables autour de 20 K€.

Le résultat d'exploitation, déficitaire, se trouve ramené à – 6 K€.

Aucun autre fait significatif caractéristique n'est à signaler.



II. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Les premiers mois d'activité de l'année 2022/2023 s'inscrivent dans la continuité de ces dernières années mais l'objectif reste de retrouver un niveau d'activité permettant en tout cas un retour à l'équilibre.

III. RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 5 887.63**, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 5 887.63 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

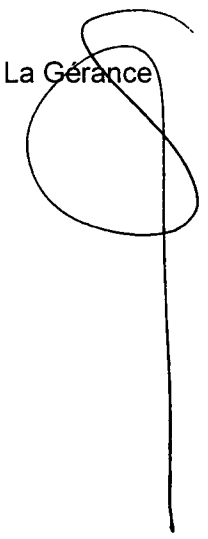
Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

IV. CONVENTIONS

Conformément à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous vous précisons que les conventions visées par ledit article sont le cas échéant détaillées dans le rapport spécial de la gérance.

Aucune nouvelle convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice.

La Gérance



1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 5 887.63 €**, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 5 887.63 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 5 887.63 €**, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 5 887.63 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

